

Mandats particuliers CNAJ et FMM

Jean-Baka Domelevo Entfellner (É&S)

CNAJ : 01/2022 – 09/2024 ; FMM depuis 03/2024

2024-10-14

Le Conseil National de l'Aide Juridique (CNAJ)

Historique et rôle du CNAJ

- création : loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique.
- **aide juridique** = aide à l'accès au droit + aide juridictionnelle + aide à l'intervention de l'avocat / procédures non juridictionnelles
- organe consultatif auprès du Ministère de la Justice (saisine gvt ou droit d'initiative), sur programme 101
- saisine gouvernementale sur tout projet touchant au dispositif de l'aide juridictionnelle (657 M€) ou de l'accès au droit (16 M€) et à la médiation (15 M€)

Composition du CNAJ (pdt : C. cass.)

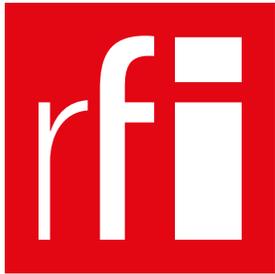
- 1 représentant admin. centrale MJ
- 1 président·e de CDAD + 1 conseiller département/Paris
- 1 directeur des services de greffe judiciaires
- 8 avocats + 1 avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation
- 2 commissaires de justice (ex-“huissiers”) + 2 notaires
- 2 associations œuvrant dans le domaine de l'aide juridique
- **1 représentant·e des FdE : Cécilia Gondard** (suppléant : Gérard Signoret)

Sujets abordés par le CNAJ

- réunions irrégulières (4 en 2022, 3 en 2023, 2 en 2024)
- grilles de rémunération des actes dans le cadre de l'aide juridictionnelle
- ressorts des bureaux d'aide juridictionnelle
- déploiement du nouveau système d'information (SIAJ) et demandes d'AJ en ligne
- désignation des lauréats du prix de l'accès au droit

France Médias Monde (FMM)

Le groupe France Médias Monde



Radio France Internationale
(17 langues)



France 24 (FR, EN, AR, ES)



Monte Carlo Doualiya (AR)



soutien au dvpt de
médias dans le
monde



chaîne numérique
→ jeunesse EU



web/RS, collab. DW
et Ansa, FR, AR, EN,
dari, pachto, bengali



participation de 13%
au capital de TV5
MONDE

Une présence mondiale



Chiffres-clés monde (2023)

533 millions de foyers
ont accès à une ou plusieurs chaînes
de France 24

163
fréquences FM et DAB+
133 pour RFI et 30 pour MCD

± 1700
radios partenaires
qui reprennent partiellement les
programmes de RFI et de MCD

Un fort impact mondial

255,5 millions
de personnes touchées chaque
semaine en télévision, en radio et sur
le numérique.

3,7 milliards
de vidéos et sons consommés

113 millions
d'abonnés sur les réseaux sociaux

Fort bassin d'audience en Afrique

**Succès d'audience
de RFI et France 24
en Afrique francophone**



57% d'audience
hebdomadaire



1^{ère} chaîne d'information
internationale



Top 5
des radios les plus
écoutées chaque jour*



188 millions
de vidéos vues
sur YouTube

* Sauf à Dakar, en 6^{ème} position

Sources : Kantar TNS – Africascope S2 2023 + S1 2024 et YouTube Analytics S1 2024

Conseil d'administration de FMM (15)

- PDG : Marie-Christine Saragosse (nommée par l'ARCOM)
- 5 personnalités indépendantes nommées par l'ARCOM (dont votre serviteur représentant l'AFE)
- 5 représentants de l'État (MEAE, Culture-DGMIC, Culture-CMN, Budget, APE)
- 2 parlementaires (Catherine Belrhiti Sénat, Jérémie Patrier-Leitus AN)
- 2 représentants du personnel

Budget de FMM (prog. 844/375)

- dotation publique 2023 : 284,7 M€ (résultat équilibré)
- dotation effective 2024 : 300,6 M€ contre 304,2 M€ annoncés en PLF 2024 (**déficit de 3,6 M€ à prévoir et absorber**)
- **PLF 2025 : prévision de -6,9 M€ de dotation par rapport au COM (304,9 M€ annoncés contre 311,8 M€ attendus)**
- **le soutien de l'État n'est pas à la hauteur du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) 2024-2028 validé par l'ARCOM → anticipation d'économies escomptées via le projet de fusion de l'audiovisuel public?**

Écueils à très courte échéance

- si projet de fusion de l'audiovisuel public, il faut absolument exclure FMM de son périmètre :
 - audiovisuel extérieur de la France déjà fusionné
 - Petit Poucet par rapport à Radio France (660 M€) et surtout France Télévisions (2,6 Md€)
 - métiers très différents (multilinguisme, réseau de correspondants, diffusion internationale, etc)
- voter rapidement au Parlement un financement pérenne, e.g. fraction de TVA affectée (dispositif actuel jusque 31/12/2024).